

Nombre de Membres

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
11	11	11	11

Séance du 20 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars à VINGT heures ZÉRO minute, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de :

M. MORDELET Charles-Antoine, Maire en exercice.

Présents: Mmes BARTIAUX Claudine, CHAUVIN Hélène, GRADASSI Colette, HEBRARD Valérie, TROIN Katia, et MM. BAGARRE Jean-Pierre, GARENCE Jacques, GARRON Patrice, LACROIX Matthias, MORDELET Pierre.

Absents représentés :

Absents excusés non représentés :

Mme HEBRARD Valérie a été nommée secrétaire.

Date de la Convocation

16/03/2026

Objet de la délibération

Délibération n°18/2026 : Délégués auprès du syndicat Mixte d'Electricité du Var (SYMIELEC VAR - TERRE D'ENERGIE 83)

Compte tenu du renouvellement du conseil municipal, il est nécessaire de procéder à l'élection des représentants de la commune auprès du Syndicat Mixte d'Electricité du Var (SYMIELEC VAR - TERRE D'ENERGIE 83)

Les candidats sont les suivants :

Monsieur BAGARRE Jean-Pierre, délégué titulaire

Madame BARTIAUX Claudine, déléguée suppléante

Vu le Code Générale des collectivités Territoriales,

Vu l'adhésion de la commune au Syndicat Mixte d'Electricité du Var,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents :

DESIGNE en tant que délégués de la commune au Syndicat Mixte d'Electricité du Var:

Monsieur BAGARRE Jean-Pierre, délégué titulaire

Madame BARTIAUX Claudine, déléguée suppléante

CHARGE Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente



Fait et délibéré à Aiguines, les jour, mois et an susdit  
Le Maire, Charles-Antoine MORDELET